

LEAF MOBILE INC.
*(auparavant « Caprice Business Development Canada
Inc. »)* États financiers consolidés intermédiaires
résumés (non audités – présentés en dollars canadiens)
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
Sommaire des états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non audité – présenté en dollars canadiens)
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020

	Page
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS	
États intermédiaires consolidés résumés du résultat net et du résultat global	1
États intermédiaires consolidés condensés de la situation financière	2
États intermédiaires consolidés condensés des variations des capitaux propres	3
États intermédiaires consolidés condensés des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	5 - 24
LDRLY (Technologies) Inc. Compte de résultat (annexe 1)	25
État des revenus combinés (annexe 2)	26

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada »)
États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global
(non audités – présentés en dollars canadiens)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020

	<i>30 juin</i> 2020 <i>(trois mois)</i>	<i>30 juin</i> 2019 <i>(trois mois)</i>	<i>30 juin</i> 2020 <i>(six mois)</i>	<i>30 juin</i> 2019 <i>(six mois)</i>
PRODUITS				
In-App	6 283 851 \$	–	6 347 518 \$	–
Publicité	1 797 273 \$	–	1 797 273 \$	–
	8 081 124	–	8 144 791	–
COÛT DES VENTES	6 006 753	–	6 006 753	–
RÉSULTAT BRUT	2 074 371	–	2 138 038	–
CHARGES				
Frais d'administration	352 549	125	352 549	5,318
Amortissement	191 337	–	197 062	–
Autres charges opérationnelles	335 746	126,893	426 862	231,664
Frais de vente et de distribution	695 684	5,424	695 684	5,424
Frais d'inscription	670 941	–	670 941	–
	2 246 257	132,441	2 343 098	242,406
PERTE NETTE ET GLOBALE POUR LA PÉRIODE	(171 885) \$	(132 441)	\$ (205 060) \$	(242 406) \$
PERTE NETTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION ORDINAIRE	(0,01) \$	(0,01)	\$ (0,01) \$	(0,01) \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DE ACTIONS EN CIRCULATION	213 331 250	127,148,459	213 331 250	127,148,459

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada »)
**États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non
audités – présentés en dollars canadiens)**

	<i>30 juin</i> 2020	<i>31 décembre</i> 2019
ACTIF		
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie	4 740 927	\$ 32,598
Créances commerciales et autres créances (note 10)	3 948 552	20,511
Remises par anticipation	–	1 250 000
Aide gouvernementale à recevoir	408 971	–
Charges payées d’avance	575 751	–
	9 674 201	1,303,109
ACTIFS NON COURANTS		
Équipement (note 8)	591 962	–
Biens d’utilisation (note 8)	35 246	–
Immobilisations incorporelles (note 9)	4 468 401	–
	14 769 810	\$ 1,303,109
PASSIFS		
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 11)	4 777 325	\$ 108,947
Avancées	–	124,850
Impôts sur le revenu à payer	99 766	–
Obligations liées aux contrats de location	41 684	–
	4 918 775	233,797
ÉQUITÉ		
Capital social (note 12)	10 380 323	1,588,323
Réserves (note 12)	194 783	–
Actions de	(724 071)	(519,011)
	9 851 035	1,069,312
	14 769 810	\$ 1,303,109

DESCRIPTION DES OPÉRATIONS (Note 1)

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d’administration le 31 août 2020 et signés en son nom par :

_____ « Darcy Taylor » Administrateur

_____ « Ian Maclead » Administratrice

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
États consolidés des variations des capitaux propres
intermédiaires résumés (non audités – présentés en dollars
canadiens)
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020

	Nombre d'actions capitaux propres	Capital social	Provisions	Actions de	Total des
Au 1^{er} janvier 2019	105,200,000	40,168 \$	–	(47,297) \$	(7 129) \$
Produit de l'émission d'actions ordinaires	24,562,500	1,615,000	–	–	1 615 000
Frais d'émission d'actions	–	(66,845)	–	–	(66 845)
Résultat global de la période	–	-	–	(242,406)	(242 406)
Au 30 juin 2019	129 762 500	1,588,323 \$	–	(289,703) \$	1 298 620 \$
Au 1^{er} janvier 2020	129 762 500	1,588,323 \$	-	(519,011) \$	1 069 312 \$
Ajustement pour comptabiliser les actions ordinaires émises de la société mère légale au moment de la prise de contrôle inversée (note 4,5)	60,687,500	4,415,000	–	–	4 415 000
Juste valeur de l'actif net de la société mère au moment de la cession inversée	–	939,770	–	–	939 770
prise de contrôle (note 4)	–	939,770	–	–	939 770
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	21,856,250	3,497,000	–	–	3 497 000
Actions émises en relation avec les honoraires d'intermédiation	1 000 000	–	-	–	–
Exercice d'une option d'achat d'actions	25 000	–	-	–	–
Juste valeur des options d'achat d'actions provenant d'une prise de contrôle inversée	–	(49,217)	49,217	–	–
Juste valeur des mandats d'agent issus d'une prise de contrôle inversée	–	(10,553)	10,553	–	–
Mandats émis dans le cadre d'un placement privé	–	–	24,773	–	24 773
Rémunération des options d'achat d'actions	–	–	110,240	–	110 240
Résultat global de la période	–	-	–	(205 060)	(205 060)
Au 30 juin 2020	213 331 250	10 380 323 \$	194 783 \$	(724 071) \$	9 851 035 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité – présentés en dollars canadiens)
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2020

	<i>30 juin</i> 2020 <i>(six mois)</i>	<i>30 juin</i> 2019 <i>(six mois)</i>
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net et résultat global	(205 060)	\$ (242,406)
Article n'affectant pas les espèces :		
Amortissement du matériel et du droit d'utilisation	28 867	–
Amortissement des actifs incorporels	166 557	–
Frais d'inscription	670 941	–
Rémunération à base d'actions	135 013	–
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement Clients et autres débiteurs	(1 458 383)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	1 033 406	–
Avancées	(124 850)	–
Aide gouvernementale à recevoir	(225 288)	–
Impôts sur le revenu à payer	99 766	–
Charges payées d'avance	(374 086)	–
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(253 117)	(242,406)
L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Remises par anticipation		(1,250,000)
Marques de client représentatives	(15 207)	–
Trésorerie liée aux activités d'investissement	(15 207)	(1,250,000)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Prêt du directeur	–	5,100
Émission d'actions ordinaires	3 497 000	1,502,750
L'argent acquis auprès de Caprice lors de la reprise	287 642	–
Espèces acquises lors de l'acquisition de LDRLY	1 192 010	–
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 976 652	1,507,850
L'AUGMENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE	4 708 329	15,444
Trésorerie à l'ouverture de la période	32 598	–
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	4 740 927	\$ 15,444

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)

LEAF MOBILE INC.

(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Leaf Mobile Inc. (la « société », « Leaf ») a été constituée sous le régime de la Business Corporations Act de la Colombie-Britannique le 29 novembre 2018 sous la dénomination Caprice Business Development Canada Inc. (Caprice). Le siège social de la Société est situé au 550 Burrard Street, bureau 2900, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 0A3.

LDRLY (Technologies) Inc. (« LDRLY »), une filiale à 100 % de la société, a développé une marque de jeux mobiles de contre-culture et est actuellement un leader du secteur dans le développement de jeux mobiles liés au cannabis. Aucun des jeux du LDRLY ne promeut la vente de cannabis, ni ne comporte de publicité pour les producteurs de cannabis, ni ne montre une quelconque consommation de cannabis.

Le 17 avril 2020, la Société a reçu l'approbation de la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») pour clôturer son opération admissible. Par conséquent, la Société n'est plus considérée comme une société de capital de démarrage et, le 21 avril 2020, elle a repris ses négociations à la TSX-V sous le symbole « LEAF ». Voir la note 4 pour plus de détails sur l'opération admissible.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié de pandémie l'apparition d'une maladie causée par une souche d'un nouveau coronavirus (« COVID-19 »). Cela a donné lieu à une série de mesures de santé publique et d'urgence qui ont été mises en place pour lutter contre la propagation du virus. La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19 sont inconnus à l'heure actuelle. On ne peut estimer de manière fiable l'impact que la durée et la gravité de ces événements auront sur les résultats financiers et la situation financière de la société pour les périodes à venir.

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités à mesure qu'ils viennent à échéance. La capacité de la société à poursuivre son activité dépend de sa capacité à générer des bénéfices et des flux de trésorerie positifs à partir du lancement de ses jeux en ligne en cours de développement, à obtenir des fonds supplémentaires par le biais d'accords de financement, si et quand la société en a besoin et du soutien continu de ses parties liées. Toutefois, rien ne garantit que ces activités seront couronnées de succès.

Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs et des passifs, des charges déclarées et des classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation était jugée inappropriée, et ces ajustements pourraient être importants.

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)

2. MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire, en utilisant des méthodes comptables conformes aux normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers audités pour les exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, qui ont été préparés conformément aux IFRS telles que publiées par l'IASB. Les méthodes comptables suivies dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles appliquées dans les états financiers de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018. Les informations suivantes ne comprennent pas toutes les informations requises pour les états financiers annuels.

Base de mesure

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés au coût historique, à l'exception de la réévaluation de certains actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés comprennent les états financiers intermédiaires de la Société et de ses filiales en propriété exclusive, 1182533 B. C. Ltd. (« 118Co »), et LDRLY (Technologies) Inc. (« LDRLY »), deux sociétés constituées en Colombie-Britannique, Canada.

Estimations et jugements importants

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, des hypothèses et des jugements qui affectent l'application des politiques et les montants déclarés des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs à la date des états financiers, ainsi que les montants déclarés des dépenses et des pertes nettes au cours de la période. Comme les résultats réels peuvent différer de ces estimations, les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de manière continue. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée. Les hypothèses importantes concernant l'avenir et les autres sources d'incertitude liées aux estimations que la direction a faites à la date de clôture du bilan et qui pourraient entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs, dans le cas où les résultats réels diffèrent des hypothèses formulées, concernent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

Jugements :

- a) Les actifs et les passifs financiers sont désignés au moment de leur création selon divers classements. La désignation détermine la méthode selon laquelle les instruments financiers sont comptabilisés au bilan après leur création et la façon dont les variations de valeur sont comptabilisées. Cette désignation peut obliger la société à exercer un certain jugement en tenant compte de l'intention de la direction d'utiliser les instruments financiers.
- b) L'hypothèse selon laquelle la société est une entreprise en exploitation et poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et au moins un an.

(suite)

LEAF MOBILE INC.

(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)**

2. BASE DE PRÉSENTATION (suite)

c) L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur dans lequel les actifs d'impôt différé peuvent être utilisés est basée sur l'estimation par la société des bénéfices ou pertes futurs ajustés pour les principaux produits et charges non imposables et les limites spécifiques à l'utilisation de toute perte ou crédit d'impôt non utilisé. Si des prévisions positives relatives au résultat imposable indiquent l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, en particulier s'il peut être utilisé indéfiniment, cet actif d'impôt différé est habituellement comptabilisé en entier. La comptabilisation des actifs d'impôt différé, assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, est évaluée individuellement par la direction selon des faits et des cas précis.

d) L'évaluation de la question de savoir si les coûts encourus par la société pour le développement de ses produits répondent aux critères de capitalisation en tant qu'actifs incorporels requiert un jugement pour déterminer s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la société, qui sont basés sur des hypothèses concernant des événements ou des circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses pourront changer si de nouvelles informations sont disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses, des informations deviennent disponibles suggérant que le recouvrement des dépenses est peu probable, le montant capitalisé en excès de la valeur recouvrable sera comptabilisé au compte de résultat de la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

e) La direction doit évaluer la dépréciation du matériel et des immobilisations incorporelles. Les événements déclencheurs sont définis dans la norme IAS 36. La direction a déterminé qu'aucun événement déclencheur n'était présent au 30 juin 2020, au sens de la norme IAS 36, pour le matériel et les immobilisations incorporelles et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué.

f) La direction fait preuve de jugement lorsqu'elle détermine si un bien ou un service promis à un client est distinct, en se basant sur le fait que le client peut bénéficier du bien ou du service seul ou avec d'autres ressources facilement disponibles et que le bien ou le service est identifiable séparément. Selon ces critères, la Société a déterminé que l'obligation de prestation principale liée à ses contrats de vente est l'achat des jeux par les clients et la signification de la publicité au client.

Estimations :

a) Durée d'utilité du matériel

Les durées d'utilité estimées et la valeur résiduelle du matériel qui sont incluses dans l'état de la situation financière et l'amortissement connexe inclus dans l'état du résultat global.

b) Impôt sur le résultat

Les provisions pour l'impôt sur le résultat sont comptabilisées selon la meilleure estimation de la somme qui devrait être versée, à la lumière d'une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société revoit le caractère adéquat de ces provisions à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, il est possible qu'à une date ultérieure les audits effectués par les autorités fiscales donnent lieu à un passif supplémentaire. Lorsque l'issue définitive de ces questions fiscales diffère des montants comptabilisés initialement, ces différences auront une incidence sur les provisions fiscales de la période au cours de laquelle elles sont établies.

(suite)

LEAF MOBILE INC.
*(auparavant « Caprice Business Development Canada
Inc. »)*
**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)**

2. BASE DE PRÉSENTATION (suite)

c) Allocations de prix d'achat

Les actifs acquis et les passifs repris sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle la Société obtient le contrôle. L'évaluation de chaque regroupement d'entreprises est fondée sur l'information disponible à la date d'acquisition. L'estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris repose sur des hypothèses. L'évaluation est en grande partie fondée sur les flux de trésorerie projetés, les taux d'actualisation et les conditions du marché à la date d'acquisition.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour la préparation des états financiers vérifiés de la société pour la période se terminant le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités comprennent les équivalents en espèces. Les équivalents de trésorerie sont considérés comme un dépôt à terme dont l'échéance est d'au plus trois mois que la Société peut détenir. En date des états financiers, la Société ne détenait aucun équivalent de trésorerie.

Équipements

L'équipement est comptabilisé au coût ou au coût présumé moins l'amortissement cumulé et est amorti sur sa durée de vie utile estimative aux taux et méthodes suivants :

Matériel informatique	méthode du solde dégressif à
30 % Logiciels informatiques	7 ans, méthode linéaire Mobilier
et installations	méthode du solde dégressif de
20	

La société examine régulièrement son équipement pour éliminer les articles obsolètes.

Les équipements acquis au cours de l'année mais non mis en service ne sont pas amortis avant leur mise en service. Actifs incorporels

Les actifs incorporels liés à la propriété intellectuelle sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative de sept ans.

(suite)

LEAF MOBILE INC.

(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Contrats de location

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour ses contrats de location. L'actif lié au droit d'utilisation est évalué au coût et amorti sur sa durée d'utilité estimative. À la date du début, le passif lié au contrat de location est évalué à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore effectués à cette date. Les paiements de loyers sont actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal de la Société. Si les modalités du contrat de location sont par la suite modifiées, la valeur actualisée du passif lié au contrat de location est réévaluée selon les modalités révisées du contrat de location et en appliquant le taux d'actualisation approprié aux paiements de loyers restants. La Société comptabilise le montant de la réévaluation de l'obligation locative à titre d'ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Toutefois, si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est ramenée à zéro et qu'il y a une réduction supplémentaire de l'évaluation de l'obligation locative, la Société comptabilise tout montant résiduel de la réévaluation en résultat net. La Société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et les contrats de location des actifs de faible valeur.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs de la société sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. S'il existe un indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. L'unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actif qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat global au moment où elles sont encourues. Les pertes de valeur comptabilisées au titre des unités génératrices de trésorerie sont d'abord affectées à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté aux unités génératrices de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte d'évaluations du marché actuelles de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est établie pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur est reprise s'il existe une indication qu'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour établir la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas celle qui aurait été calculée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une perte de valeur relative au goodwill n'est jamais reprise.

Fournisseurs et autres crédateurs

Les crédateurs sont des obligations de payer les services acquis dans le cours normal des activités auprès de fournisseurs et d'entrepreneurs. Les crédateurs sont classés dans les passifs courants si le paiement est exigible à moins d'un an (ou dans le cycle d'exploitation normal de l'entreprise si celui-ci est plus long). Sinon, ils sont présentés comme des passifs non courants.

(suite)

LEAF MOBILE INC.

(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)**

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Capital social

Les actions ordinaires émises par la société sont classées à titre de capitaux propres. Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, déduction faite de toute incidence fiscale connexe.

Aide gouvernementale

Les montants à recevoir résultant des programmes d'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt à l'investissement dans le cadre des programmes de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) et de crédit d'impôt pour les médias numériques (CIMN) sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le montant de l'aide gouvernementale sera reçu et que les montants peuvent être raisonnablement estimés. L'aide gouvernementale qui se rapporte à un élément de charge est comptabilisée en réduction de la charge correspondante au compte de résultat global. Lorsque l'aide gouvernementale se rapporte à un actif, elle est déduite du coût de l'actif en question.

(suite)

LEAF MOBILE INC.
*(auparavant « Caprice Business Development Canada
Inc. »)*
**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)**

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits

Les produits sont évalués selon la contrepartie précisée dans un contrat conclu avec un client et excluent les sommes perçues pour le compte de tiers. La société constate les produits lorsqu'elle transfère le contrôle sur un produit ou un service à un client. Les étapes suivantes sont prises en compte lors de la comptabilisation des recettes :

1. Identifier le contrat avec les clients.
2. Identifier l'obligation de performance dans le contrat.
3. Déterminez le prix de la transaction.
4. Affecter le prix de la transaction aux obligations de résultat.
5. Comptabiliser les produits lorsque l'obligation ou les obligations de prestation sont remplies.

Services de publicité

Les recettes publicitaires sont générées par la publicité numérique lorsque les joueurs cliquent sur une publicité ou lorsqu'ils regardent la publicité pendant une période déterminée ou sur la base du coût par impression, qui est basé sur le nombre de fois qu'une publicité est affichée. Les produits tirés de la publicité sont comptabilisés lorsqu'une convention d'échange contractuelle a été conclue, que les obligations de prestation ont été remplies et que la Société prévoit recevoir une contrepartie en échange des services fournis.

Jeux logiciels

Les produits tirés de la vente de jeux logiciels interactifs sur les PC et les applications mobiles sont comptabilisés à titre de produits lorsque les obligations de prestation sont remplies, c'est-à-dire lorsque les jeux sont achetés par un client. Les ventes des jeux de la société sont effectuées par des sociétés de plateformes de jeux tierces conformément à des accords de licence, et ces sociétés de plateformes de jeux conservent une partie convenue des ventes à titre de frais. La société déclare les revenus liés à ces accords sur une base brute et les redevances retenues par les sociétés de plate-forme de jeux sont présentées dans le coût des ventes.

(suite)

LEAF MOBILE INC.
*(auparavant « Caprice Business Development Canada
Inc. »)*
**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)**

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Recherche et développement

Les coûts liés aux activités de recherche sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts qui sont directement attribuables aux activités de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque la société peut démontrer que la faisabilité technique du projet a été établie; qu'il existe une intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, et que la société a la capacité de le faire; que l'immobilisation incorporelle peut générer des avantages économiques futurs probables par son utilisation interne ou sa vente; que des ressources techniques, financières et autres suffisantes sont disponibles pour son achèvement; et que les coûts attribuables à l'immobilisation incorporelle peuvent être évalués de façon fiable.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'actif incorporel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile à partir du moment où il est prêt à être utilisé.

Les coûts de développement des logiciels générés en interne comprennent les frais de personnel du groupe de développement de la société et les honoraires de conseil. Les frais de développement de logiciels qui répondent aux critères de capitalisation à ce jour ont été négligeables.

Rémunération à base d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit à la note 12. Tous les biens et services reçus en échange de l'octroi d'une rémunération à base d'actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsque les employés sont récompensés au moyen de la rémunération à base d'actions, la juste valeur des services rendus par les employés est déterminée indirectement en fonction de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La juste valeur est mesurée à la date d'attribution, en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes, et exclut l'impact des conditions d'acquisition non liées au marché (par exemple les objectifs de rentabilité et de croissance des ventes et les conditions de performance).

La totalité de la rémunération à base d'actions est comptabilisée en résultat net avec un crédit correspondant à la réserve de capitaux propres, sur la période au cours de laquelle la rémunération à base d'actions connexe est acquise. Aucune somme n'est comptabilisée pour les instruments qui ne deviennent pas, au bout du compte, acquis.

La contrepartie reçue à l'exercice des options d'achat d'actions est comptabilisée à titre de capital social et le montant connexe initialement comptabilisé dans la réserve pour options est transféré au capital social.

LEAF MOBILE INC.
*(auparavant « Caprice Business Development Canada
 Inc. »)*
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non audités – présentées en dollars canadiens)

4. ACQUISITION DE LDRLY (TECHNOLOGIES) INC.

Le 17 avril 2020, LDRLY a été acquise par 118Co aux termes d'une convention d'achat d'actions déjà divulguée. La contrepartie versée à 118Co était de 1,25 million de dollars en espèces et l'émission de 55 187 500 actions ordinaires de 118Co à une valeur marchande de 0,08 \$ l'action. La répartition du prix d'achat pour la transaction a été déterminée comme suit :

	<i>17 Avril</i> 2020
<u>Considération</u>	
55 187 500 actions ordinaires de 118Co émises à 0,08	4 415 000 \$
trésorerie	1 250 000
	5 665 000 \$
Actifs nets acquis en	
espèces	1 192 010 \$
Créances clients	2 468 702
Aide gouvernementale à recevoir	183 683
Charges payées d'avance	79 665
Logiciels informatiques	558 717
Équipements	42 817
Droit d'utilisation des biens	39 334
Actifs incorporels - développement du site web	11 450
Immobilisations incorporelles - propriété intellectuelle	4 623 508
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 317 602)
Montant à payer à une partie liée	(2 175 600)
Responsabilité en matière de location	(41 684)
	5 665 000 \$

LEAF MOBILE INC.

(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)

5. ACQUISITION INVERSÉE - ACQUISITION DE LEAF MOBILE INC.

Le 17 avril 2020, immédiatement après l'acquisition de LDRLY, 118Co a fusionné avec 1220311 B. C. Ltd., filiale en propriété exclusive directe de Caprice, devient une filiale en propriété exclusive directe de Caprice. Caprice a changé sa dénomination pour Leaf Mobile Inc. et demeure l'émetteur résultant. L'opération constituait l'opération admissible de Leaf aux termes des politiques de la Bourse de croissance TSX.

La transaction était essentiellement une acquisition inversée d'une société inactive. L'opération ne constitue pas un regroupement d'entreprises puisque la société de capital de démarrage non opérationnelle ne répond pas à la définition comptable d'une entreprise. Par conséquent, la transaction a été comptabilisée comme une opération de capital, 118Co étant identifié comme l'acquéreur comptable. La transaction a été évaluée en fonction de la juste valeur des transactions sur capitaux propres antérieures à l'acquisition pour 118Co et LDRLY, car cette juste valeur pouvait être déterminée plus facilement à l'époque.

118Co (filiale juridique) a été traitée comme la société mère comptable et Leaf (société mère juridique) a été traitée comme la filiale comptable dans les présents états financiers consolidés. Étant donné que 118Co a été réputée être l'acquéreur aux fins comptables, ses actifs, ses passifs et ses activités depuis sa constitution sont inclus dans les états financiers consolidés à leur valeur comptable historique. Les résultats des opérations de Leaf ont été inclus à partir de la date du RTO. Le capital légal demeure celui de Leaf, la société mère légale.

L'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions, s'applique aux transactions pour lesquelles une entité octroie des instruments de capitaux propres et ne peut identifier spécifiquement une partie ou la totalité des biens ou services reçus en contrepartie. Étant donné que les actionnaires de 118Co ont émis des actions dont la juste valeur est supérieure à l'actif net reçu, IFRS 2 indique que l'écart est comptabilisé dans le résultat global à titre de frais d'inscription à la cote d'une société ouverte.

Immédiatement avant la réalisation de la transaction, Caprice a regroupé ses actions ordinaires émises et en circulation à raison de une action ordinaire postérieure au regroupement pour chaque action ordinaire antérieure au regroupement détenue. Caprice a acquis la totalité des actions émises et en circulation de 118Co en émettant une action post-regroupement pour chaque action ordinaire de 118Co détenue. Chacune des options d'achat d'actions et des bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires pré-regroupement de Caprice peut être exercée contre une action ordinaire post-regroupement de Leaf Mobile Inc.

La Société a émis un total de 207 806 250 actions ordinaires. Leaf a également réalisé un placement privé de 21 856 250 actions au prix de 0,16 \$ l'action pour un produit total de 3,5 millions de dollars. Le placeur pour compte a reçu des honoraires d'intermédiation en espèces de 66 000 \$ et 412 500 bons de souscription de courtier qui peuvent être exercés pour obtenir des actions de \$ par action pour une juste valeur totale de 132 000 \$.

La répartition du prix d'achat est résumée comme suit :

Considération	
500 000 Actions de Caprice au prix de 0,16 \$ l'action	880 000 \$
550 000 options d'achat d'actions	49 217
200 000 mandats	10 553
	<u>939 770</u>
Actifs nets acquis en	
espèces	287 644
Dépenses payées d'avance	122 000
Dettes d'exploitation et charges à payer	(140 815)
Frais de cotation des entreprises publiques	670 941

(suite)

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)

5. ACQUISITION INVERSÉE - ACQUISITION DE LEAF MOBILE INC. (suite)

La répartition du prix d'achat est résumée comme suit :

939 770

6. INFORMATIONS SUR LES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, s'applique à l'acquisition de LDRLY (Technologies) Inc. par 1182533 B.C. Ltd. le 17 avril 2020. Afin d'évaluer la nature et l'incidence financière de ce regroupement d'entreprises, les informations suivantes ont été fournies.

LDRLY (Technologies) Inc. 74 jours jusqu'au 30 juin 2020

Le montant des produits et du bénéfice de LDRLY (entreprise acquise) depuis la date d'acquisition, soit le 17 avril 2020, inclus dans l'état consolidé du résultat global pour la période de présentation de l'information financière s'établit comme suit :

LDRLY revenus	8,144,791 \$
LDRLY revenu net	1,540,064 \$

Les chiffres complets de l'état des résultats pour les périodes de 74 jours closes les 30 juin 2020 et 2019 sont présentés à l'annexe 1.

État combiné des résultats Semestre clos le 30 juin 2020

Le montant des produits et des bénéfices de l'entité combinée, Leaf Mobile, pour la période de reporting actuelle comme si la date d'acquisition du regroupement d'entreprises qui a eu lieu le 17 avril 2020 avait été le début de la période de reporting annuelle le 1er janvier 2020 sont les suivants :

Recettes combinées	14,794,235 \$
Revenu net combiné	174,024 \$

Les chiffres complets de l'état des résultats pour les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019 sont présentés à l'annexe 2.

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'actifs financiers et de passifs financiers

Les instruments financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti. La valeur comptable des instruments financiers de la société est classée dans les catégories suivantes :

Instrument financier	Catégorie	30 juin 2020	31 décembre 2019
Trésorerie	JVRN	4 740 927	32,598
Clients et autres débiteurs	Au coût amorti	3,948,552	20,511
Fournisseurs et autres créditeurs	Au coût amorti	4 777 325	108,947

Juste valeur

L'IFRS 7 établit une hiérarchie de la juste valeur pour les instruments financiers évalués à la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer correctement la juste valeur :

Niveau 1 – appliqué aux actifs ou passifs pour lesquels il existe des prix cotés sur des marchés actifs correspondant à des actifs ou à des passifs identiques.

Niveau 2 – s'applique aux actifs ou passifs pour lesquels il existe des données autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs similaires sur des marchés actifs, soit indirectement, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques sur des marchés ayant un volume insuffisant ou des opérations peu fréquentes.

Niveau 3 – s'applique aux actifs ou passifs pour lesquels il existe des données de marché non observables.

La valeur comptable des clients et autres débiteurs ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur de ces actifs et passifs en raison de leur nature à court terme. La juste valeur de la trésorerie de la société selon la hiérarchie des justes valeurs est évaluée au moyen de données de niveau 1.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. La principale exposition de la société au risque de crédit est liée à son poste « clients ». Le risque de crédit est minime puisque le solde du poste « clients » de la société provient de grandes sociétés qui paient les revenus de publicité et de jeu de la société. Il n'y a pas de charge de créances douteuses pour l'exercice en cours ou les exercices précédents et, de l'avis de la direction, aucun des montants qui composent ce solde n'a été considéré comme déprécié. Au 30 juin 2020, 64 % des créances clients de la société étaient concentrées sur trois clients importants. La société n'a eu aucun problème de paiement de la part de ces clients et, par conséquent, la direction est d'avis que toute concentration du risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

(suite)

LEAF MOBILE INC.*(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)***Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)****7. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne dispose pas des ressources nécessaires pour remplir les obligations qui lui incombent au fur et à mesure de leur exigibilité. La société gère ce risque en surveillant de près les prévisions de trésorerie et en gérant les ressources afin de s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour remplir ses obligations. Tous les passifs financiers de la société sont classés comme courants et devraient arriver à échéance au cours du prochain exercice. Le tableau suivant est fondé sur les dates d'échéance contractuelles des actifs financiers et sur la date la plus rapprochée à laquelle la société peut être tenue de régler des passifs financiers.

Analyse des échéances contractuelles au 30 juin 2020

	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	1 - 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Trésorerie	4 740 927	–	–	–	4 740 927
Clients et autres débiteurs	3,948,552	–	–	–	3,948,552
Fournisseurs et autres créditeurs	(4 777 325)	–	–	–	(4 777 325)

Analyse des échéances contractuelles au 31 décembre 2019

	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	1 - 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Trésorerie	32,598	–	–	–	32,598
Clients et autres débiteurs	20,511	–	–	–	20,511
Fournisseurs et autres créditeurs	(108,947)	–	–	–	(108,947)

Risque de change

Le risque de change est le risque auquel les bénéfices de la société sont exposés en raison de la fluctuation des cours du change et du degré de volatilité de ces taux. La société est exposée au risque de change sur la trésorerie, les clients et autres débiteurs et les fournisseurs et autres créditeurs libellés en dollars américains. La société n'a recours à aucun instrument dérivé pour réduire son exposition au risque de change.

Au 30 juin 2020, 1 \$ CA équivalait à 0,7338 \$ US (0,7699 \$ US en 2019).

	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	En \$ US	Équivalent en \$ CA	En \$ US	Équivalent en \$ CA
Trésorerie	381,802	520,308	75,628	98,231
Clients et autres débiteurs	2,096,008	2,856,375	660,078	857,356
Clients et autres débiteurs	(898,982)	(1,225,105)	(38,390)	(49,864)

Sur la base des expositions nettes au 30 juin 2020 et en supposant que toutes les autres variables restent constantes, une fluctuation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain entraînerait une modification du bénéfice net de l'entreprise d'environ 60 817 dollars (2019 - 90 572 dollars).

Risque supplémentaire

Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la société n'est pas exposée à d'autres risques de prix importants découlant de ces instruments financiers.

LEAF MOBILE INC.

(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)****8. EQUIPEMENT**

	Coût	Actions à droit amortissement		30 juin 2020 Valeur en roupies
Matériel informatique	63,698	\$ 30,926	\$	32 772 \$
Logiciels informatiques	558,717	19,954		538 763
Mobilier et agencements	29,139	8,712		20 427
Droit d'utilisation	82,245	46,999		35 246
	733,799	\$ 106,591	\$	627 208 \$

	Coût	Actions à droit amortissement		31 décembre 2019 Valeur en rroupies
Matériel informatique	48,491	\$ 27,191	\$	21,300 \$
Mobilier et agencements	29,139	7,622		21,517
	77,630	\$ 34,813	\$	42,817 \$

9. LES ACTIFS INCORPORELS

	30 juin 2020		31 décembre 2019
Développement du site web	11 450	\$	– \$
Propriété intellectuelle	4 623 508		–
	4 634 958		–
Cumul des amortissements	(166 557)		–
	4 468 401	\$	– \$

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non audités – présentées en dollars canadiens)

10. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	<i>30 juin</i> 2020		<i>31 décembre</i> 2019
Comptes à recevoir	3 706 663	\$	997,585 \$
Abonnement à recevoir	201 525		–
Cautions / dépôts d'offres	8 315		8,315
TPS à recevoir	32 049		956
	3 948 552	\$	1,006,856 \$

Il n'y a pas de mauvaises créances pour la période. Aucune créance n'est exigible de parties liées et toutes les créances clients et autres créances sont courantes.

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	<i>30 juin</i> 2020		<i>31 décembre</i> 2019
Fournisseurs	4 726 646	\$	2,199,901 \$
Dettes salariales	50 679		31,446
	4 777 325	\$	2,231,347 \$

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)

12. CAPITAL SOCIAL

Émises et en circulation

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Montant</u>
<u>Actions ordinaires</u>		
Solde au 31 décembre 2019	129 762 500	1,588,323 \$
Émission d'actions dans le cadre de l'acquisition de LDRLY	55 187 500	4,415,000
Actions émises dans le cadre d'un placement privé, déduction faite de l'émission		
coûts	21 856 250	3,497,000
Juste valeur des actifs nets reçus en contrepartie	5 500 000	880,000
Actions émises en relation avec les honoraires d'intermédiation	1 000 000	–
Exercice des options d'achat d'actions	25 000	–
	<u>213 331 250</u>	<u>10 380 323 \$</u>

Rapprochement des modifications du capital social

Pour la période du 1er avril 2020 au 30 juin 2020, la Société a effectué les transactions suivantes :

1. Le 17 avril 2020, aux termes de la convention d'achat d'actions, 118Co a émis 55 187 500 actions ordinaires au prix de 0,08 \$ l'action en contrepartie de l'achat de LDRLY. Dans le cadre de la convention de fusion, toutes les actions de 118Co ont été échangées contre des actions de Leaf à raison de une pour une.
2. La Société a également complété un placement privé de 21 856 250 actions au prix de 0,16 \$ l'action dans le cadre de la convention de fusion.
3. Dans le cadre de l'opération de fusion, une augmentation de 880 000 \$ du capital-actions et de 670 941 \$ des frais de transaction a été comptabilisée en contrepartie des 5 500 000 actions de Caprice transférées à Leaf.
4. Également dans le cadre de l'opération de fusion, une émission de 1 000 000 d'actions a été effectuée pour les honoraires d'intermédiation.
5. Le 17 avril 2020, un des détenteurs d'options a exercé 25 000 options d'achat d'actions en échange de la rémunération du placeur pour compte.

(suite)

LEAF MOBILE INC.
*(auparavant « Caprice Business Development Canada
Inc. »)*

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)**

12. CAPITAL SOCIAL (suite)

Options sur actions

La société a adopté un plan d'options sur actions incitatif (le « plan d'options ») qui prévoit que le conseil d'administration de la société peut de temps à autre, à sa discrétion, accorder aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants des options non transférables pour l'achat d'actions ordinaires, à condition que le nombre d'actions ordinaires réservées à l'émission ne dépasse pas 10 % des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'octroi. En vertu du plan d'options, les options doivent avoir un prix d'exercice qui ne soit pas inférieur au cours de clôture des actions de la société le jour où l'option est accordée, moins la décote applicable, le cas échéant, autorisée par les politiques de la Bourse. Conformément au plan d'options, le conseil d'administration de la société peut, de temps à autre, autoriser l'émission d'options aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la société et de ses filiales ou aux employés de sociétés fournissant des services de gestion ou de conseil à la société ou à ses filiales. Le nombre d'actions qui peut être réservé pour l'émission à une personne physique ne peut pas dépasser 5 % des actions émises sur une base annuelle ou un maximum global de 2 % si le bénéficiaire de l'option est engagé dans des activités de relations avec les investisseurs ou si le bénéficiaire de l'option est un consultant, pas plus de 2 % par consultant.

Les options d'achat d'actions émises se résument comme suit :

550 000 options d'achat d'actions émises et attribuées le 15 juillet 2019 dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions Caprice. Toutes ces options ont été converties en options sur actions Leaf lors de l'acquisition inversée de Caprice. Ces options peuvent être exercées au prix de 0,10 \$ par titre pendant une période maximale de 10 ans et sont acquises immédiatement. Ces options d'achat d'actions ont une juste valeur de 49 217 \$.

6.611.802 options d'achat d'actions Leaf ont été émises et attribuées le 19 mai 2020. Ces options ont une période d'exercice de trois ans, 10 % des options étant acquises immédiatement et 15 % des options étant acquises tous les six mois.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, une charge de rémunération fondée sur des actions de 50 000 \$ a été comptabilisée pour les 6 611 802 options sur actions attribuées aux administrateurs, aux dirigeants et aux consultants de la Société.

La juste valeur des options sur actions attribuées a été calculée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux sans risque	1,33 %
Rendement des dividendes	—
Volatilité moyenne pondérée	67,50 %
durée de vie moyenne pondérée	3 ans
juste valeur moyenne pondérée	0,25 \$

Mandats

Le 17 avril 2020, dans le cadre de la convention de fusion, 200 000 bons de souscription d'agent non transférables émis par Caprice ont été échangés contre 200 000 bons de souscription de la Société. Les warrants sont exerçables au prix de \$ par action pour une période de deux ans à compter de la date d'émission du 15 juillet 2019.

(suite)

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)**

12. CAPITAL SOCIAL (suite)

- Le 17 avril 2020, dans le cadre de la convention de fusion, 200 000 bons de souscription d'agent non transférables émis par Caprice ont été échangés contre 200 000 bons de souscription de la Société. Les bons de souscription peuvent être exercés au prix de 0,10 \$ l'action pour une période de deux ans à compter de la date d'émission du 15 juillet 2019. Ces mandats ont une juste valeur de 10 553 dollars.
- Le 17 avril 2020, dans le cadre de la rémunération des placeurs pour compte, 412 500 bons de souscription de courtiers pouvant être exercés au prix de 0,16 \$ par action a été émis pour une période de deux ans à compter de la date d'émission. Ces mandats ont une juste valeur de 24 773 dollars.

La juste valeur des bons de souscription attribués a été calculée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

• Taux sans risque	1,34 %
• Rendement des dividendes	–
• Volatilité moyenne pondérée	67,50 %
• Durée de vie moyenne pondérée	2 ans
• Juste valeur moyenne pondérée	0,16 \$

Actions bloquées

Aux termes de la convention d'entiercement du PAPE de Caprice, 3 500 000 actions ordinaires émises sont entières aux termes d'une convention d'entiercement datée du 31 mai 2019. En vertu de l'accord de séquestre, 10 % des actions ordinaires mises sous séquestre ont été libérées à la date de la publication du bulletin d'échange final (la « libération initiale ») à l'issue d'une opération admissible, et 15 % supplémentaires seront libérés tous les six mois après la libération initiale sur une période de trente-six mois.

Des 207 806 250 actions ordinaires émises par la Société, 122 387 500 actions seront assujetties à un délai de libération de l'excédent de catégorie 2 tous les six mois sur une période de trois ans.

De plus, 43 000 000 d'actions supplémentaires seront assujetties à une convention d'entiercement distincte. En vertu de cette entente, 10 % ont été libérés à la réalisation de l'Opération admissible et 15 % additionnels seront libérés tous les six mois sur une période de trente-six mois.

13. LA GESTION DU CAPITAL

La Société gère, à titre de capital, les composantes des capitaux propres et sa trésorerie. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre son exploitation et de maintenir une structure du capital souple qui optimise les coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut tenter d'émettre des actions ordinaires, d'emprunter ou d'ajuster le montant en espèces. La Société ne prévoit pas verser de dividendes dans un avenir prévisible.

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	<i>30 juin</i> 2020		<i>31 décembre</i> 2019
Activités d'exploitation sans incidence sur la trésorerie			
Créances acquises (note 4)	(2 469 658)	\$	– \$
Dépôt appliqué à l'acquisition (note 4)	57 990		–
Aide publique acquise (note 4)	(183 683)		–
Charges payées d'avance acquises (notes 4 et 5)	(201 665)		–
Fournisseurs et autres créditeurs pris en charge (notes 4 et 5)	3 634 974		–
	837 958		–
Activités d'investissement n'affectant pas les liquidités			
Actifs incorporels acquis (note 4)	(4 634 958)		–
Biens acquis en vertu du droit d'utilisation (note 4)	(39 334)		–
Matériel et logiciels informatiques acquis (note 4)	(601 534)		–
	(5 275 826)		–
Activités de financement n'affectant pas la trésorerie			
Actions émises lors de l'acquisition de LDRLY (note 4)	4 415 000		–
Prise en charge de l'obligation de location (note 4)	41 684		–
Impact sur les capitaux propres du fonds de roulement hors trésorerie acquis sur RTO	(18 816)		–
	4 437 868		–
	-	\$	- \$

15. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Le tableau suivant résume les opérations entre parties liées de la société :

	<i>30 Juin</i> 2020		<i>31 décembre</i> 2019
Opérations entre parties liées			
Eastside Games Inc.			
<i>Entité ayant une influence significative</i>			
Services de soutien aux jeux	4 262 003	\$	– \$
	4 262 003	\$	- \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

(suite)

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
résumés (non auditées – présentées en dollars canadiens)

15. LES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

	<i>30 juin</i> 2020	<i>31 décembre</i> 2019
Dettes commerciales envers des parties liées		
Eastside Games Inc.	4 111 726	\$ – \$

16. RESTATEMENT

Suite au dépôt des états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés de la société pour le semestre clos le 30 juin 2020, la société a identifié une erreur liée aux actifs nets acquis dans le cadre de son acquisition de LDRLY (Technologies) Inc. et à l'affectation du prix d'achat de ces derniers. L'incidence du retraitement sur l'état de la situation financière, l'état du résultat net et du résultat global et les variations des capitaux propres se détaille comme suit :

	Comme précédemment rapporté	Variation nette	<i>30 Juin</i> 2020 <i>(reformulé)</i>
État de la situation financière			
Immobilisations incorporelles	4,854,598	\$ (386,197)	\$ 4 468 401
Fournisseurs et autres créditeurs	5,333,428	(556,103)	4 777 325
Impôts sur le revenu à payer	6,558	93,208	99 766
	–	–	–
	10,194,584	(849,092)	9 345 492
État des pertes et du résultat global			
Recettes : In-App	6,283,851	63,667	6 347 518
Amortissement	204,358	(13,031)	191 327
	6,488,209	50,636	6 538 845
État des variations des capitaux propres			
Déficit	(800,769)	76,698	(724 071)
	15,882,024	\$ (721,758)	\$ 15 160 266

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada
LDRLY (Technologies) Inc. Compte de résultat **(Annexe 1)**
(non audités – présentés en dollars canadiens)
Pour les périodes de 74 jours closes les 30 juin 2020 et
2019

	17 Avril - 30 juin 2020	17 Avril - 30 juin 2019
PRODUITS		
In-App	6 347 518	\$ 1,277,973
Publicité	1 797 273	324,448
	8 144 791	1,602,421
COÛT DES VENTES	6 006 753	1,192,530
RÉSULTAT BRUT	2 138 038	409,891
CHARGES		
Frais d'administration	151 262	339,854
Amortissement	4 826	2,694
Autres charges opérationnelles	125 315	37,416
Frais de vente et de distribution	316 571	14,972
	597 974	394,936
LES REVENUS PROVENANT DE L'EXPLOITATION DES JEUX	1 540 064	\$ 14,955

LEAF MOBILE INC.

(auparavant « Caprice Business Development Canada

Voir les notes aux états financiers consolidés condensés

LEAF MOBILE INC.
(auparavant « Caprice Business Development Canada Inc. »)
**État combiné des résultats (non audité -
présenté en dollars canadiens)**
Pour les périodes de trois et six mois se terminant les 30 juin 2020 et 2019

	<i>Le 31 mars</i>	<i>30 juin</i>	<i>30 juin</i>	<i>30 juin</i>
	2020	2020	2020	2019
	<i>(trois mois)</i>	<i>(trois mois)</i>	<i>(six mois)</i>	<i>(six mois)</i>
PRODUITS				
In-App	3 967 070	\$ 7 501 010	11 468 080	\$ 2,000,780
Publicité	1 211 257	2 114 898	3 326 155	385,229
	5 178 327	9 615 908	14 794 235	2,386,009
COÛT DES VENTES	4 495 845	7 368 072	11 863 916	1,501,717
RÉSULTAT BRUT	682 482	2 247 837	2 930 319	884,292
CHARGES				
Frais d'administration	339 449	186 152	525 601	697,314
Amortissement	20 401	180 608	201 009	4,171
Autres charges opérationnelles	110 340	537 011	647 351	338,638
Frais de vente et de distribution	15 000	696 392	711 392	45,716
Frais d'inscription	-	670 941	670 941	-
	485 190	2 271 104	2 756 294	1,085,839
LE REVENU NET (PERTE) DE LA PÉRIODE	197 292	\$ (23 268)	\$ 174 024	\$ (201,547)